



Surveillant(e) de Nuit & Maître(sse) de Maison (SN – MM)

Objectifs

Préparer à la certification de Maître ou Maîtresse de Maison ou de Surveillant de Nuit, selon les modalités définies par la branche professionnelle "Sociale et Médico-sociale",

Clarifier :

- le sens que chacun donne à sa fonction et à son rôle,
- la connaissance sur les problématiques des usagers et du fonctionnement des établissements,
- la manière dont chacun communique avec les usagers et se situe face à l'agressivité, à la violence ou à toute autre demande,
- la situation particulière du Surveillant de Nuit vivant au quotidien un rythme biologique, social et familial "décalé",

Développer ou acquérir des compétences opérationnelles et relationnelles permettant d'assumer des fonctions au service d'un projet au sein d'une équipe pluri-professionnelle,

Répondre aux besoins émergents des structures accueillant des personnes âgées : pour animer les temps clés du quotidien, les EHPAD ou les foyers développent des postes de "Maître ou Maîtresses de maison" et de "gouvernantes". Celles-ci peuvent être amenées à gérer les repas, les trousseaux, le cadre de vie, les espaces communs et privés, offrir un appui technique à certains professionnels...

Public

Les professionnels concernés interviennent auprès des différents bénéficiaires et usagers du secteur social et médico-social dans des :

- structures accueillant les personnes handicapées, personnes en difficulté sociale ou souffrant de maladie mentale...
- établissements accueillant des personnes âgées (secteur en développement).

Modalités pédagogiques

Au sein de groupes à petits effectifs (15 à 20 participants maximum) constitués de personnes exerçant les fonctions de Maître ou Maîtresse de Maison ou de Surveillant de Nuit dans les établissements du secteur social et médico-social ou appelées à les exercer, les modalités pédagogiques mobilisent :

- l'expérience partagée des stagiaires,
- les projets pédagogiques des Etablissements, la fiche de poste de Maître ou Maîtresse de Maison et de Surveillant de Nuit,
- l'utilisation d'éléments théoriques empruntés à la psychologie, la psychologie sociale et la pédagogie,
- la mise en situation et l'analyse des interactions.

Surveillant(e) de Nuit & Maître(sse) de Maison (SN - MM)

Organisation de la formation

Un volume de ~~175~~ **203** heures de formation réparties en ~~25~~ **29** journées de 7 heures, dont ½ journée d'évaluation (soit ~~8~~ **9** sessions de 3 jours à 4 jours),

Une amplitude de réalisation de la formation limitée à 12 mois (de la date d'entrée en formation à la date de fin de l'opération),

Le dispositif intègre les axes définis par le référentiel de compétences proposé par la CPNE.

Une formation adaptée permet aux titulaires d'une des deux qualifications de préparer la seconde en participant aux modules spécifiques concernés ainsi qu'à une partie des modules communs (pour un total de 13 jours de formation).

Dates de début de la formation : 1^{ère} quinzaine de février 2015.

Tarifs

Coût global 2015 :

2 436 € pour la formation à la **1^{ère} qualification**,
(203 heures à 12€/h),

1 092 € pour la formation à la **2nde qualification**,
(91 heures à 12€/h).

Tarif UNIFAF : nous contacter.

Lieu

Lieu : IRTESS, 2 rue Professeur Marion, 21000 DIJON (et autres sites en Bourgogne en fonction des inscriptions).

Inscriptions

Renseignements administratif :

Lucie THEURIOT

Tèl. 03 80 72 64 55 (ligne directe)

E-Mail : ltheuriot@irtess.fr

Renseignements pédagogique :

Christian BAILLET

Tèl. 03 80 72 67 52 (ligne directe)

E-Mail : cbaillet@irtess.fr

Nos atouts

- ✓ **L'expérience de cette formation avec des adaptations aux contextes et aux participants.**
- ✓ **Une relation suivie avec les employeurs et la branche professionnelle.**